

REPUBLIQUE FRANCAISE

FINISTERE

MAIRIE DE GOURLIZON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON**

Séance du 6 juillet 2022

Nombre de membres		l'an deux mille vingt et deux, le six juillet
En exercice	13	à 20h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
Présents	10	régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
Votants	11	par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la
		présidence de Madame Emmanuelle RASSENEUR, Maire.

Date de la convocation

1^{er} juillet 2022

Etaient présents : Emmanuelle RASSENEUR – Olivier PORS – Loïc FLOCHLAY – Gwénaëlle JAOUEN – Didier GOURRET – Adeline CARETTE– Jacques BISCH – Aurélien LE BERRE – Joël MONOT– Carole PIGEYRE

Etaient absents : Geoffrey COLIN procuration à Loïc FLOCHLAY - Moktar BENHADJ– Nathalie LAPART

Gwénaëlle JAOUEN a été élue secrétaire de séance.

2022-07-02 : OUVERTURE D'UNE CLASSE BILINGUE – ECOLE LEON GORAGUER

Exposé :

Sur le mandat précédent, la municipalité a signé la Charte y'a d'ar Brezhoneg, visant à encourager le bilinguisme dans différents domaines d'action de la collectivité : traduction des écrits, signalétique, message d'accueil... Parmi les actions demandées, il y avait l'examen d'opportunité de l'ouverture d'une classe bilingue, ouvertures encouragées par la Région Bretagne et par le rectorat.

Le Conseil municipal a accepté de s'inscrire dans cette action, tenant compte :

- de la nécessité de soutenir l'attractivité de son école,
- dans un contexte de baisse de la natalité,
- d'annonces anticipées de fermetures de classes dans le secteur,
- de la loi Molac rendant automatique le paiement du forfait scolaire pour les écoles DIWAN. (Nb : notre commune a toujours refusé de payer / faire payer le forfait scolaire, dans l'idée de conforter les effectifs).
- De la possibilité d'ouvrir une classe supplémentaire, passant ainsi à 5 classes (les locaux le permettant, l'école ayant déjà accueilli 5 classes).

Il s'agissait donc initialement d'étudier l'opportunité. Or, en début d'année, la mairie a été informé par le biais de l'école, de l'ouverture d'une classe bilingue dès septembre 2023, et ce sans qu'il y ait eu davantage de concertation, ni même d'information officielle. Parallèlement, des rumeurs liant également ouverture d'une classe bilingue et la fermeture d'une classe monolingue, sont parvenues aux élus municipaux.

La mairie a donc contacté l'office de la langue bretonne. Une réunion s'est tenue le 22 juin avec l'Office et un représentant de l'Inspection académique.

Il en ressort que :

- La création de la classe bilingue est soumise à une enquête auprès des parents concernés : maternelle. Il y aurait donc un questionnaire et des permanences organisées, voire une réunion publique, pour étudier la réalité de la demande. L'ouverture ne serait effective que s'il y a une dizaine d'élèves.
- La création de cette classe ne se traduit obligatoirement pas par la fermeture d'une des classes actuelles, néanmoins les inscriptions en filière bilingue risqueraient de fragiliser les effectifs déjà modestes de l'école (86 élèves inscrits pour la rentrée de septembre 2022). En cas de fermeture de classe, les élèves de l'enseignement monolingue devraient se répartir en trois classes, impliquant du triple niveau.
- Il faudrait mobiliser du temps d'ATSEM dans cette nouvelle classe.
- Des travaux seront également à prévoir pour rénover la salle dédiée, des aides substantielles sont possibles.
- Faut de classe bilingue, il conviendra de verser le forfait scolaire : environ 1 500€ pour les élèves en maternelle, 650€ pour les élèves en élémentaire.
- L'ouverture d'une classe bilingue est envisagée en 2023 à Pouldergat. Cela vient amoindrir l'impact en termes d'attractivité de l'ouverture d'une classe bilingue sur Gourlizon.

Proposition :

Il est demandé au conseil municipal de se positionner quant à l'opportunité de s'engager dans la démarche d'enquête visant à l'ouverture de la classe bilingue.

Décision :

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à la démarche d'ouverture d'une classe bilingue à l'école communale Léon Goraguer.

Pour extrait conforme au registre,

La Maire,



Emmanuelle RASSENEUR

